

Selon que tu sois « Grand Patron » disparu accidentellement ou jeune protestataire de 21 ans sacrifié à la barbarie républicaine de sécurité, les condoléances de l'Etat seront toujours sélectives. Aux yeux du pouvoir, tous les défunts ne jouent pas dans la même morgue. L'époque est à l'obscène et la sottise est devenue le bouclier de la honte qui n'étrangle plus personne.

Comment s'étonner du succès du « Mainkampf » français ? Véritable certificat d'encouragement à la haine de notre temps !

Utiles à ceux qui possèdent et nuisibles à ceux qui n'ont rien, nos politiques empêchent le peuple de se mêler de ce qui le regarde et en profitent pour réduire les droits et détruire les « acquis sociaux » si chèrement payés par nos anciens.

A propos de nos vieux et puisque Primo Levi dit que « *Ce qui de près ou de loin ressemble au nazisme c'est du nazisme* ». Ce mois de novembre 2014 commémore le dixième anniversaire de la déportation de Solange, petit maître de l'art brut.

Arrachée à sa maison, à son chat et à son œuvre par les gendarmes, placée en mouroir, elle décède en 2006, laissant un témoignage poétique de résistance.

A voir sur arbrutsolange.canalblog.com et à écouter sur les archives de Polémix (<http://www.polemixelavoixoff.com/solange-petit-maitre-de-lart-brut>)

et demain le grand soir (<http://demainlegrandsoir.org/spip.php?article1259>)

Merci pour elle. Biz.

« *La dernière rasions des rois : le boulet*

La dernière raison des peuples : le pavé ».

Victor Hugo

POUR NOUS RETROUVER EN LIGNE : DES DOSSIERS, DES VIDEOS, DES EMISSIONS, DE LA MUSIQUE, ETC...
<http://www.demainlegrandsoir.org>

Rédaction : Pablo Garcense, Marianne Ménager, Pascal Noebes, Eric Sionneau, René Warck et P.

Illustration : <http://blog.fanch-bd.com/>

Assistance technique : Jean-Michel Surget.

Diffusion : Véronique Housset, M.G.

Le canard est à votre disposition à Tours dans les bars et restaurants suivants : au Buck Mulligan's (37 rue du Grand Marché), Serpent volant (54 rue du Grand Marché), Le Bergerac (93 rue Colbert), Au Petit Soleil (18 rue du Petit Soleil), Le Temps des Rois (3 place Plumereau), les Frères Berthom (5 rue du Commerce) le Mc Cool's (81 rue du Commerce), la Cabane (87 rue du Commerce), Le Caméléon (53 rue du commerce), Les Enfants Terribles (22 Rue de la Rôtisserie), Scarlett Café (70 rue Colbert), Le Balkanic, 83 rue Colbert, « Chez Dagobert » (31 rue du Grand Marché). **On le trouve aussi** aux Studios (2 rue des Ursulines). **A Loches** : La mère Lison (23, Grande-Rue). **A Blois** : Liber-Thés (21 avenue Président Wilson). **Le journal est diffusé également aux salarié-e-s de La Poste, de France-Télécom, de Michelin et de la FPA.**

Vous pouvez nous écrire à « Demain Le Grand Soir » Radio Béton, 90, Maginot 37100 Tours ou sur demainlegrandsoir@gmail.com

N'hésitez pas, si vous avez des infos à faire passer à l'antenne.

Vous pouvez également recevoir le canard chez vous en nous envoyant une enveloppe timbrée libellée à vos noms et adresse, **nous soutenir en envoyant ou en déposant des ramettes de papier** (à Radio Béton) ou en adhérant « Aux Amis de Demain Le Grand Soir », 14 allée des Closeries, 37520 La Riche. (cotisation : 5 euros/an).

DEMAIN la chronique
LE GRAND SOIR



NOVEMBRE
 2014
 n° 101

Supplément papier de l'émission diffusée tous les mercredis de 19h à 20h sur Radio Béton 93.6 et sur www.radiobeton.com.

Il y eut un silence qui s'étendit très loin, jusqu'au fond des ruelles boueuses. Le vent s'était arrêté de souffler. La misère du monde était au bout de son destin ».

Albert Cossery « Les hommes oubliés de Dieu ».

SO... CIALISTE !

Merci Manu (Valls) d'insister sur la mort du CDI en proposant un contrat de travail unique qui permettra à l'employeur de se séparer très facilement de son personnel : plus besoin de trouver une solution de reclassement, ni de motif économique, ni de cause réelle et sérieuse pour licencier ! C'est la fête...

Merci Emmanu (Macron) pour la simplification du travail du dimanche et en soirée dans les zones touristiques (quelles zones ne sont pas touristiques à bien y regarder ?) enrobée du bien connu « *sur la base du volontariat avec compensation de salaire* ». On sait comment ça se passe : tu finis toujours par être désigné volontaire et... Peanuts !

Merci une seconde fois, Emmanu, de « gauche » de prendre les chômeurs pour des boucs émissaires en attaquant le chantier d'une limitation de l'indemnisation sous prétexte que l'assurance chômage est en déficit de 4 milliards d'euros. Euh... Et vous accordez combien, au patronat, sans contrepartie pour une hypothétique relance de l'économie ?

Et puis *merci* aussi de taper dans les prestations familiales en ce magnifique mois d'octobre (rouge ?)...

Merci pour toutes ces mesures, tellement sociales, socialistes, qui vont faire de la conciliation vie professionnelle, vie privée, un enfer !

Merci pour ces innombrables mesures qui vont au-delà des espérances du MEDEF, merci.

M.M

Le 19 septembre dernier, TV Tours invitait Véronique Péan, la secrétaire du FN 37, pour parler de la création du « collectif Racine » en Indre et Loire (voir notre numéro 99).

Ce faisant, ils reprenaient une information que nous leur avions transmise en début de mois.

On peut être surpris par le manque de tenue de l'interview en question. D'un côté, une Véronique Péan qui ne maîtrise pas sa fonction, hésite, récite, balbutie. De l'autre, une journaliste dont le manque de culture politique atteint les sommets lorsqu'elle demande à la secrétaire du FN son avis sur le fait que le sinistre Jean-Guy Protin, l'instituteur de Velpéau responsable du «Collectif Racine 37», vient du «Parti Travailleiste» ! On ignorait qu'il existât un «Parti Travailleiste» en France ! Par contre, fut un temps, il existât bien un «Parti des Travailleurs» (reconvertit en POI depuis).

Et c'est bien de ce dernier dont il s'agissait.

A ce stade là, ce n'est plus de « l'investigation » journalistique mais du *gloubi-boulga* à la sauce TV Tours !



ES.

PENDANT QUE BABARY BARRIT, BRIAND BRILLE...

Monsieur Babary, le nouveau maire de Tours, « barrit » de colère quand son opposition municipale dénonce sa mesure d'augmenter de 15% les indemnités de ses adjoints (NR du 11/6/14). Mais ce coup de sang ne cache-t-il pas un manque de transparence de la part du nouvel édile ? En effet, si monsieur Babary avait voulu éviter la polémique, il aurait peut être dû intégrer cette mesure controversée dans son projet municipal où elle ne figurait pas. Au moins, les tourangeaux auraient voté (ou pas) en connaissance de cause.

Mais le manque d'honnêteté de monsieur Babary ne s'arrête pas là. Ainsi, dans son projet municipal, il avançait qu'il serait un maire à 100% et donc un conseiller général à 0%... À méditer !

Enfin, notre roublard de maire reprochait à monsieur Germain d'être « le 2ème élu cumulard de France » ! En revanche, il reste étrangement silencieux quand son ami politique Philippe Briand brille par le cumul des mandats : député, maire de St Cyr, président de Tours Plus...

Finalement, monsieur Babary n'a pas mis longtemps à marcher dans les pas de son prédécesseur. Et nous ne sommes pas au bout de (mauvaises) surprises !

PG

Jubilatoire et émouvant, voilà ce que j'ai pensé du film «Pride» à la sortie des «Studio». D'ailleurs, le public ne s'y est pas trompé : la salle était pleine alors que le film était à l'affiche depuis 15 jours. «Pride», c'est l'histoire improbable de la rencontre d'un groupe de militant-e-s gays et lesbiens Londonien avec une communauté de mineurs en grève, au pays de Galles.



En toile de fond, l'arrivée du SIDA dans la communauté gay (nous sommes au début des années 80) et la grande grève des mineurs qui durent depuis plusieurs mois.

Les gays et lesbiens sont opprimés par la société et agressés par les homophobes, les mineurs sont opprimés par les patrons et agressés par les flics.

Les premiers vont se mettre à récolter des fonds pour soutenir les seconds dans leur combat titanesque contre l'ordure Thatcher.

Mais, rapidement, ils vont être confrontés aux préjugés homophobes de cette communauté virile de mineurs. Et pourtant, la greffe va prendre : par tradition d'accueil et de solidarité, les mineurs gallois vont peu à peu, poussés notamment par leurs femmes qui tiennent le comité de grève, écouter, entendre, découvrir ces «gens bizarres» venus les soutenir. Et tout cela va finir par un magnifique bain de solidarité et de fraternité à la fin du film dans une gay pride extraordinaire, à Londres, en 1985.

Soutenu par une bande son efficace, qui reprend avec bonheur des chants ouvriers sous mode rock et par de très bons acteurs-trices (Bill Nighy, Imelda Staunton, Paddy Considine, George Mackay, Ben Schnetzer), « Pride » fait chaud au cœur.

En ces temps où la France réactionnaire bat régulièrement le pavé, cette leçon de tolérance est la bienvenue. Et bordel, que ça fait du bien de voir cette solidarité simple, efficace, réelle du peuple en action.

Alors, bien sûr, les pisses copies des «Inrocks» pourront gloser à souhait sur ce film un brin naïf, les bobos de Velpéau pourront le prendre de haut, qu'importe, ce plaisir est le notre, ceux d'en bas, ceux qui rêvent debout d'un monde différent.

ES

Certaines formes de solidarité relèvent de la perpétuation de l'aliénation dans le sens où leurs interventions, en rendant moins douloureuses « les aléas de l'existence » selon la formule consacrée, contribuent à l'acceptation du monde tel qu'il est, au renforcement des différentes formes de domination. Les associations dans leur grande majorité, à mon avis, participent de ce travail de pacification des relations sociales en produisant ex nihilo, ou plutôt à partir de la misère, des liens sociaux fictifs entre leurs adhérents (les êtres parlants) et les laissés pour compte de toute sorte (les sans voix). Chaque association a son type de pauvres, ou de problèmes. Elle contribue sans le vouloir, à la pérennisation des situations contre lesquelles elles sont censées lutter. On est loin de la position de Marx qui voulait, en s'appuyant sur la misère, transformer tous les miséreux en révolutionnaires.

L'individu pour mettre en cause une véritable solidarité, une solidarité émancipatrice, doit être lui même autonome c'est à dire libéré des effets aliénants de la société de contrôle (Deleuze). Mais non seulement dans leur majorité, les adhérents ne sont pas autonomes, mais pire ils se font les zélés des valeurs fondamentales de notre société. Ils n'hésitent pas par exemple à soupçonner des chômeurs d'être fainéants, le pauvre de manquer de volonté de s'en sortir, à glorifier le travail, la hiérarchie fondée sur le mérite, l'esprit responsable(mais que recouvrent ces notions)... en gros ils adoptent une position où triomphe la valeur centrale de l'idéologie dominante, à savoir la valeur travail. Le riche est celui qui mérite ce qui lui advient, le pauvre une sorte de « salaud ignare » (confère le film « la traversée de Paris », la formule célèbre de Jean Gabin: « salaud de pauvre ») . Cette solidarité n'est pas libératrice mais conservatrice de l'horreur. Elle contribue au balbutiement de l'Histoire dont l'issue apocalyptique annoncée ne se réalisera pas, si et seulement si l'on sort à la fois et de la société industrielle, et du capital (confère A. Jappe). Les associations se fondent sur des lieux communs qui tuent toute forme de critique à leur encontre, du genre: « en France on ne meurt pas de faim », ou « vous ne pouvez pas dire que vous êtes malheureux si vous considérez votre situation par rapport à celle des habitants du Tiers-Monde », ou encore qui usent du slogan publicitaire du type: « la force est en toi », renvoyant à la toute puissance de l'individu en tant que sujet, à sa responsabilité par rapport à ce qui lui advient.

RW

(Lire la suite dans notre numéro 102)



LA MORT D'UN BOTANISTE...

Un mort samedi soir, Zone du Testet
Le pouvoir se donne à voir ; la mise à mort est en vigueur

Un compagnon est mort sur une zone à défendre. Nous savons jusqu'où l'état peut aller pour se protéger face à l'invention d'autres possibles, pour protéger ses grands projets, ses intérêts.

Nous n'allons pas attendre des résultats d'autopsie, dont le pouvoir fera ce qu'il voudra, pour affirmer, que directement ou indirectement, cette mort reste de toutes façons, la conséquence de la répression d'une résistance.

Pourtant nous sommes nombreuses à ne pas pouvoir imaginer vivre sans résister à ce mode de vie, ces relations et ce rapport au vivant qu'on nous impose, aux travers, notamment de ces grands projets d'état.

« Nous détruisons non pas pour l'amour des décombres, mais pour la beauté des chemins qui les traversent ».

Un compagnon est mort sur une zone à défendre, et le pouvoir nous dit qu'en luttant, on prend le risque d'être tué. Mais c'est le désir de détruire ce monde mortifère qui nous rend vivant et on nous tue de vouloir vivre.

« Là où croît le danger, croît aussi ce qui sauve ».

Peu importe que l'on connaisse ou non, et que l'on sache comment, l'un d'entre nous est tombé mort dans la nuit, sa disparition nous percute et nous enrage. Et nous ne pouvons pas nous taire.

Cette mort fait sens partout, résonne dans tous les coins, dans toutes les zones, sur tous les murs qu'érige le pouvoir sans cesse pour nous séparer.

Elle entre déjà en écho avec d'autres morts, de Gênes à Noisy le sec, de Clichy à Athènes ou à Villiers le bel...

« Tant qu'y aura des militaires
Soit ton fils soit le mien
Y n'pourra y avoir sur terre
Pas grand-chose de bien.
On te tuera pour te faire taire
Par derrière comme un chien
Et tout ça pour »...VIVRE

P



RETOUR SUR L'HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER EN INDRE ET LOIRE

Il est toujours intéressant de connaître l'histoire. Prenons par exemple FO sur le département, ce "syndicat libre et indépendant" qui s'était donné, à sa création (le 7 mars 1948) des buts et des statuts très clairs :

Article 2 : ... Forts des expériences du passé et soucieuse d'éviter au syndicalisme les crises qu'il a connus, notamment en 1922, 1944 et 1947, l'Union précise les 5 principes de base suivants :

1/ Affirmation des buts révolutionnaires du syndicalisme tels qu'ils ont été précisés dans la chartre d'Amiens.

2/ Démocratie syndicale.

3/ Indépendance du syndicalisme vis à vis de tous les partis politiques et du patronat.

4/ Indépendance du syndicalisme vis à vis de tous les gouvernements et de l'Etat.

5/ Lutte contre le fonctionnarisme et la bureaucratie syndicale.

Force est de constater que 66 ans après, les points 1 et 5 ont été mis à mal et cela ne date pas d'aujourd'hui ! Nous reproduisons ci dessous la lettre ouverte aux membres de la Commission Exécutive de l'Union Départementale de FO d'Indre et Loire, écrite le 19 avril 1979, par Jacques Hervé, responsable du groupe d'Indre et Loire des "Amis de Force Ouvrière" en 1947, secrétaire général de l'UD FO de 1948 à 1950, secrétaire adjoint de l'UD FO de 1950 à avril 1953 :

" Chers camarades,

Le 27 avril, va se tenir le congrès de notre UD

Aucune manifestation n'a marqué, l'an passé, le trentième anniversaire de la création de FORCE OUVRIERE en Touraine. Des camarades s'en sont étonnés. Il est vrai que les vétérans qui ont vécu cette époque deviennent rares. Quelques autres seraient embarrassés pour monter leur carte FO de cette époque.

En février, le secrétariat de l'UD nous a adressé un texte "Statuts de l'UD". Vous avez sans doute remarqué qu'il est différent de celui qui vous avait été adressé trois semaines avant le congrès de 1977 et néanmoins soumis à vote favorable ensuite.

Quelle belle et instructive histoire que celle des statuts de l'UD. Je l'ai vécu d'abord comme acteur, et depuis bien longtemps comme spectateur attentif. Je vais vous la conter. Elle en vaudra la peine.

Il était une fois... à Tours, un groupe de syndicalistes rassemblés aux "Amis de Force Ouvrière", groupuscule à l'intérieur de la CGT. Ils souhaitaient que se constitue une Organisation Syndicale libre, indépendante, fière et efficace. Lorsque la Conférence Nationale des groupes Force Ouvrière réunie à Paris, salle des agriculteurs, décide le 22 décembre 1947, de lancer un appel aux syndicalistes qui s'y trouvent encore, de rompre avec une organisation dont l'action principale n'a plus rien à voir avec la défense des intérêts des travailleurs de France, nos Tourangeaux mettent aussitôt sur pied un "COMITE DEPARTEMENTAL SYNDICALISTE INDEPENDANT". S'y regroupent, "Les amis de FORCE OUVRIERE", les Comités d'Action Syndicaliste des PTT (Mourguès-Grimaldi-Mathé sur le plan national, Jacques Maurice-Rivasseau sur le plan local), celui des cheminots (Lafond-Laurent-Mehudin sur le plan national et Collet-Le Lann-Lavabre sur le plan local), les syndicats autonomes locaux qui se sont créés sur le plan tourangeau et en particulier le Syndicat des métaux de Tours (avec Breton et Archambault). le bureau de l'Union Locale de Tours où les éléments communistes sont en minorité entraîne un grand nombre de syndicats en entier. Citons ceux-ci où nous étions majoritaires : Municipaux de Tours, Hospitaliers de Tours, produits Chimiques de Tours-St pierre, les VRP, tous les syndicats d'employés, tous les syndicats de fonctionnaires à l'exclusion de celui... des CRS.

C'est le cas par exemple des ONG liées à l'ONU dont les slogans font référence aux droits de l'homme, au développement durable et autres artifices de la pensée unique

En règle générale, les relations dans les associations reproduisent en gros la structure hiérarchique des relations sociales dominantes, celles-ci renvoyant à la structuration en classes de la population. Ces relations sont pourtant perçues comme des relations de personne à personne. Lorsqu'elle s'inscrit dans une association, la personne est censée laisser au vestiaire son appartenance de classe. Or cette question me semble essentielle au niveau de la définition de l'association, de son appartenance à telle ou telle catégorie d'association. Pour moi, toute association qui ne vise pas, à partir de la reconnaissance de la différence de classe, l'émancipation du quelconque par l'émancipation de tous, la sortie de l'aliénation, ne peut que produire l'inverse de ce qu'elle vise ou au mieux, mais est ce vraiment un bienfait de rendre la pesanteur du monde existant, la douleur moins insupportables.

Le militant associatif, auréolé d'un engagement qui se veut désintéressé se présente aujourd'hui comme une nouvelle forme de militant apolitique qui sursoit à l'absence du militant ouvrier, défailant dans la recherche d'un nouveau contrat social. Le militant associatif se veut le héros d'un nouveau pacte social. Le militant ouvrier fut en France jusqu'en 1914 un fervent partisan de la politique contre l'Etat. Aujourd'hui, après être passé par l'illusion qu'il pouvait trouver son compte dans une politique au sein de l'Etat, la désillusion aidant via la faillite de l'Etat dit providence, loin de retrouver la fibre révolutionnaire de l'anarcho-syndicalisme, il a abandonné (provisoirement?) le combat pour l'émancipation. Le militant associatif prétend le remplacer au pied levé mais en pratiquant vis à vis des formes de domination une politique de dialogue, de partenariat, voire de collaboration. Les jeunes des différentes classes sociales, et en particulier ceux issus des classes moyennes et supérieures adhèrent en masse aux missions humanitaires. Ainsi toute grande école qui se respecte a son équipe d'étudiants humanitaires, son projet humanitaire soutenu et orienté par les banques.

Ces nouvelles formes d'investissement qui se veulent apolitiques sont de longue date politiques: on se souvient du rôle des étudiants du progrès étasunien en Amérique latine, en particulier lors du coup d'Etat au Chili en 1973. Plus proche de nous les volontaires du progrès, en France, partent joyeusement en Afrique apporter la bonne parole civilisatrice. Quoi de plus enthousiasmant que la rencontre de l'autre, fusse une fausse rencontre?. Ce type de rencontre peut être mortel comme le soulignait R. Jaulin dans « la paix blanche ». Il faut s'interroger sur la position sociale de ces nouveaux militants et sur l'idéologie qui est la leur et peut être la votre. Ce qui est sûr, c'est que l'histoire des associations en France est peu rassurante. L'engagement bénévole dans les associations ne procède-t-il pas d'une forme nouvelle et voulue d'aliénation, cet engagement débouchant au mieux sur un réformisme prônant un retour à des formes de solidarité relevant de formes sociales que l'on croyait à jamais révolues, au pire sur un alignement complet sur la version sociale de l'idéologie libérale. Mais il est clair que ceux qui s'engagent dans cette action ne la vivent pas de cette manière. L'élan de générosité qui est le leur occulte les raisons objectives de leur engagement. Ces raisons peuvent être multiples. Elles sont souvent dépendantes de l'idéologie professionnelle de ces militants, même si les raisons plus intimes et particulières jouent un rôle non négligeable.

PLACE ET IMPORTANCE DES ASSOCIATIONS DANS LE MAINTIEN DE L'ORDRE (PART 1)

« Les métastases étatiques qu'on nomme associations »

Riesel /Semprun, « Catastrophismes », Editions de l'encyclopédie des nuisances, 2008, page 94

Avant 1981, les associations étaient déjà très présentes dans tous les différents secteurs d'activité de la vie sociale. Elles étaient surtout présentes dans les activités de loisirs, du sport et de la culture, et d'une manière moindre à cette époque dans les secteurs dits du travail social. Aujourd'hui, elles sont plus que jamais présentes dans la vie quotidienne de tout un chacun. Elles participent à une «moralisation» des relations humaines, fonctionnent à l'idéologie des droits de l'Homme et à ses ersatz humanitaires. La politique a cédé la place à la seule commisération et à une attitude caritative qui responsabilise chacun par rapport au malheur de l'autre, effaçant un questionnement critique sur ce qui le rend possible. Globalement elles fonctionnent à la bonne conscience.

« Le nouveau cours du capitalisme bureaucratique mobilise à travers le monde tous les « gentils apparatchiks » des justes causes environnementales et humanitaires. Ce sont de jeunes spécialistes enthousiastes, compétents et ambitieux: formés sur le terrain dans les ONG et les associations, à diriger et à organiser, ils se sentent capables de faire avancer les choses. Convaincus d'incarner l'intérêt supérieur de l'humanité, d'aller dans le sens de l'histoire, ils sont armés d'une parfaite bonne conscience et ce qui ne gêne rien d'avoir la certitude d'avoir les lois pour eux: celles déjà en vigueur et toutes celles qu'ils rêvent de faire édicter. Car ils en veulent toujours plus de lois et de règlements... » (Riesel / Semprun, opuscule cité, page 69). Omniprésent dans les associations, « le citoyenisme formule et développe identiquement la demande sociale de protection dans la catastrophe » (Idem, page 94).

Le terme association est un terme attrape-tout, fourre-tout: associations non gouvernementales, humanitaires, écologiques, syndicales, de quartier, de défense de la culture locale, sportive, de parents d'élèves... Le monde associatif veut cristalliser en lui l'essentiel de ce que l'on nomme la société civile. Il se présente comme une alternative aux manques de l'économie de marché et de l'Etat. Louis Althusser assimilait les associations à des Appareils Idéologiques d'Etat, marquant par là l'ambiguïté de leurs rapports à ce dernier. Si l'on réfléchit sur le caractère multiple des associations, on pourrait établir une typologie sommaire de ces dernières, distinguer par exemple les associations qui se substituent à l'Etat, celles qui accompagnent le contrôle social, celles qui anticipent les nouvelles formes de liens sociaux, celles qui renvoient à un travail social hérité du passé... mais aussi celles qui continuent à s'opposer à l'action de l'Etat, tels que par exemple le DAL, et Act'up, mais aussi les associations plus ou moins clandestines à l'idéologie libertaire. Pour certaines associations le travail d'institutionnalisation développe en leur sein un alignement sur les valeurs propres à l'idéologie humaniste revendiquée par les bourgeoisies triomphantes.

Sans grands moyens, mais dans l'enthousiasme commence à se bâtir une grande organisation libre et fraternelle. lorsque se précise le Congrès Constitutif de la nouvelle centrale (dont le nom n'est pas encore fixé), les tourangeaux pour la rejoindre décident de créer leur Union départementale. Le congrès a lieu, à Tours, à la Bourse du travail (rue de Clocheville) le 7 mars 1948 et les statuts sont adoptés à l'unanimité. Ils ont pour base "la Charte d'Amiens" adoptée en 1906 par la CGT, la déclaration lancée par la Conférence Nationale des groupes "FORCE OUVRIERE réunie à Paris, salle Lancry, les 8 et 9 novembre 1947, complétés par les verrous reconnus nécessaires pour éviter que les politiciens viennent à nouveau dévoyer l'indépendance du syndicalisme reconstitué et violer les règles démocratiques. Tout ceci est repris dans l'article 2 des statuts adoptés en 1948 et, en particulier dans les deux premiers paragraphes. Aucun congrès ne les a modifiés. Il faut veiller à leur respect.

Il faut s'étonner que les modifications votées au congrès du 28 avril 1956 (art.8, 14 et 15) ne figurent pas dans le texte adressé le 19 février 1979. Le congrès de l'UD réuni à Chignon, le 28 avril 1963 a modifié l'article 7 (périodicité des congrès).

Aucune modification ne figurait à l'ordre du jour du congrès réuni à Amboise le 25 avril 1965. Par conséquent, à aucun congrès une modification de l'article 2 des statuts déposés par mes soins, à la préfecture, en 1948, n'est intervenue. Notez qu'une modification quelconque de cet article doit être proposée trois mois avant le congrès et adoptée à deux congrès consécutifs.

"Toute violation d'un des paragraphes de cet article par un responsable de l'UNION lui sera imputé comme forfaiture et entraînera son exclusion "immédiate de l'Union des Syndicats".

Mais pourquoi tous ces tripotages et ces fourberies ?

C'est, en particulier, une des questions qu'il vous faudra poser dès maintenant.

JAURES avait écrit : " Le courage c'est de rechercher la vérité "et de le dire". La vérité, on la doit d'abord à ses camarades. On ne construit rien de solide sur des mensonges et de "oublis".

Certains camarades pourraient s'étonner de mon silence sur ces faits graves, pendant tant d'années. Qu'ils rassurent, depuis fort longtemps j'ai tenu informé, tant au plan confédéral que départemental, quelques camarades. Le courage... voir plus haut...

Il vous appartient maintenant rapidement, de rétablir les statuts dans leur réalité juridique. Et, ensuite, si la majorité en décide, dans le respect des formes statutaires définies par la loi démocratique, d'en assurer la mise à jour en fonction des besoins de l'organisation et non pas pour favoriser les ambitions personnelles de qui que ce soit.

Je vous adresse, chers camarades, l'expression de mes sentiments profondément syndicalistes.

Jacques Hervé "

Visiblement, le "courage" recherché auprès des ses camarades par Jacques n'a toujours pas réapparu...

PS : Nous tenons à disposition une seconde lettre de Jacques en date du 23 septembre 2003 expliquant une nouvelle fois ces faits et dénonçant « les magouilleux... pas forcément communistes ».

ES